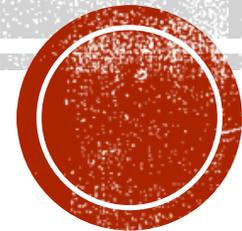
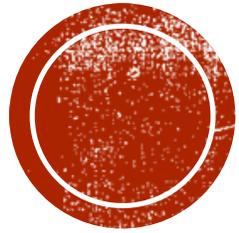


LA CINQUIÈME SUISSE

La cinquième roue du carrosse?

© Stéphanie LEU (PhD)





QUI SUIS-JE? WER BIN ICH?

Eine Auslandschweizergeschichte

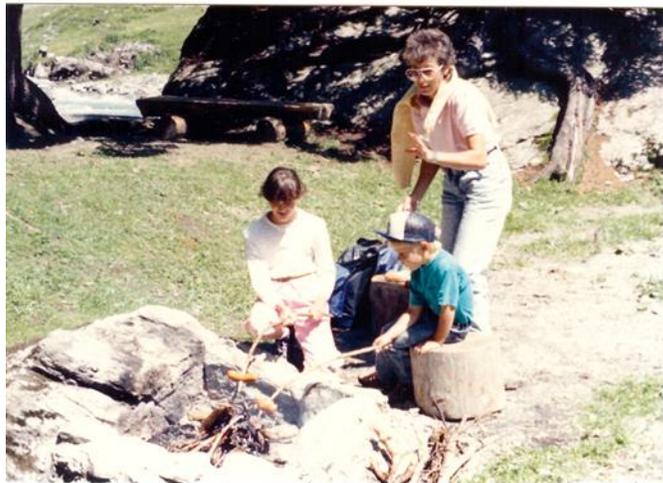
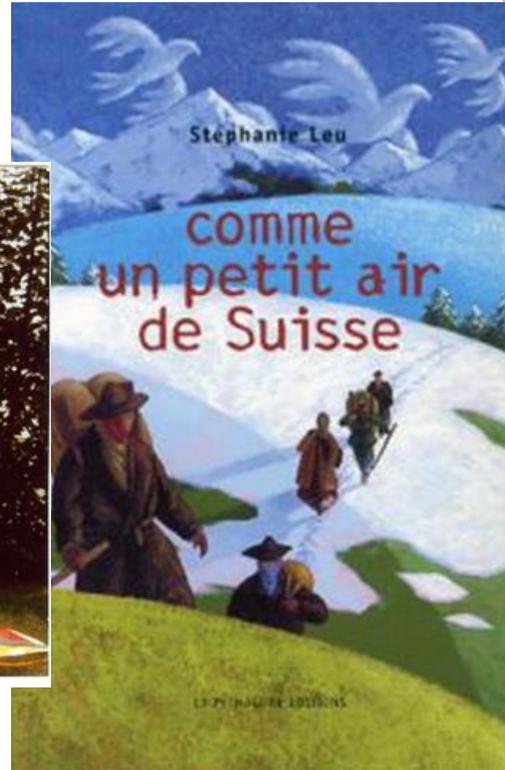
Une histoire suisse de l'étranger

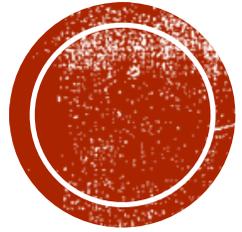


Blason de la famille Leu (Mattstetten)



Bern, années 1920

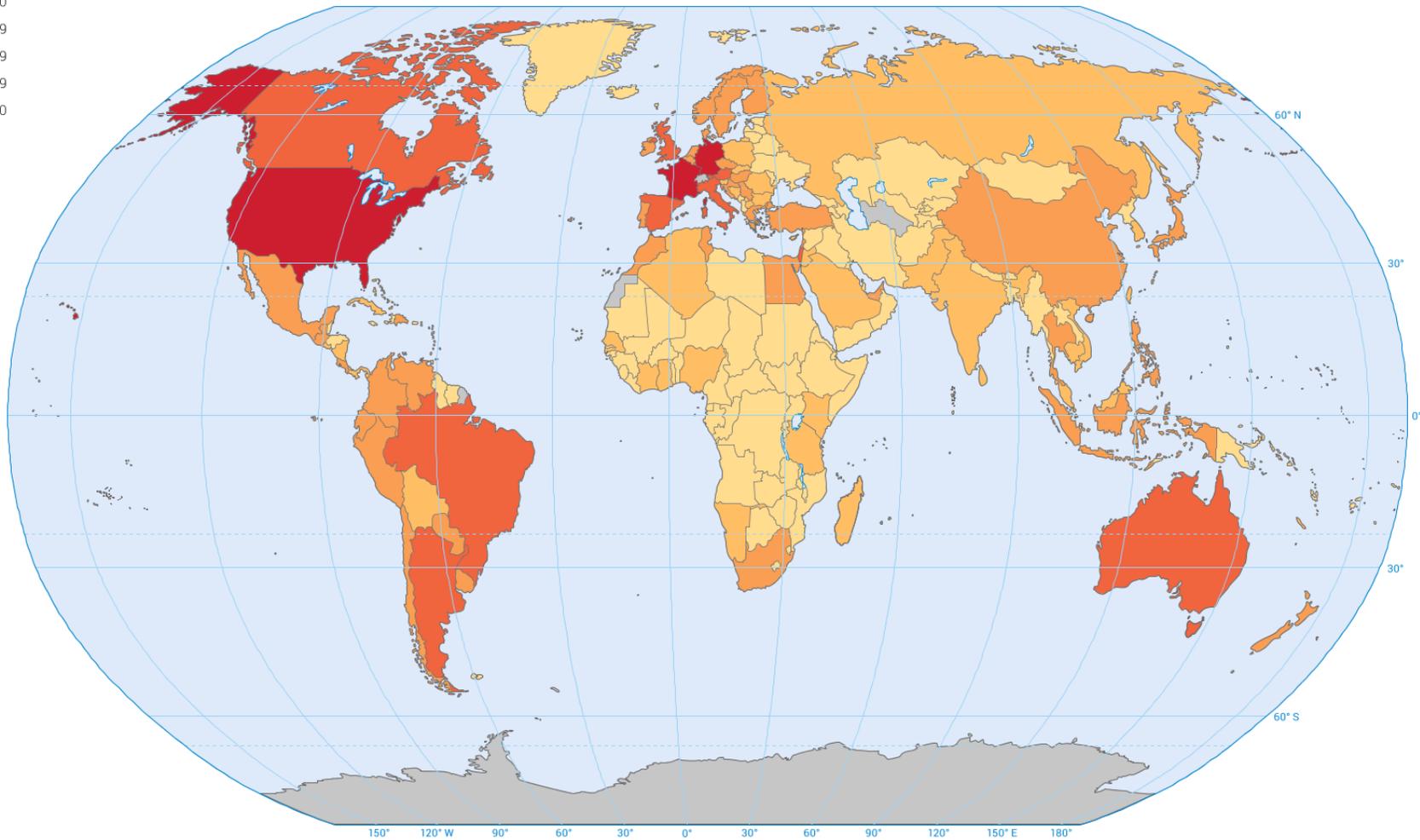
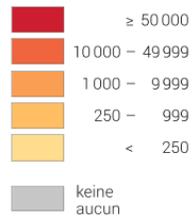




QUI SOMMES NOUS ?
WER SIND WIR?

Welt: Auslandschweizer/innen, 2017
Monde: Suisses de l'étranger, en 2017

Anzahl Auslandschweizer/innen pro Land
 Nombre de Suisses de l'étranger par pays



Raumgliederung: Länder
 Niveau géographique: pays



Fritz LEU, Weinhändler dann Buchhalter

Service Suisse de Placement pour le Personnel Commercial

PLACEMENT D'EMPLOYÉS DE BUREAU, DE MAGASIN ET DE VOYAGEURS DE COMMERCE

Bureau central: Zurich, Talacker 34
Tél. 27 01 77 - Compte de chèques postaux VIII 2319 - Adr. télégr.: Merkur Zurich

Fondé en 1876



Les offres de services; leur bonne ou mauvaise présentation

Associations intéressées:
Union suisse du Commerce et de l'Industrie
Union centrale des Associations patronales suisses
Société suisse des Commerçants

Des douzaines d'offres de services ne passent journellement sous les yeux et je puis constater sans cesse les mêmes insuffisances ou incorrections.

A. Offre complète.

1. La candidature est incomplète: le «curriculum vitae» et les copies de certificats manquent.
2. La signature et l'adresse ne sont, souvent, même pas mentionnées.
3. Les porteurs de diplômes et d'attestations omettent d'en joindre les copies.
4. Il n'y a pas de modèle d'écriture.
5. Les prétentions de salaire ne sont pas indiquées.

Il est trop commode de ne promettre l'envoi de copies de certificats et l'indication de références que sur demande du destinataire. Dans ce cas, on frise la négligence.

L'offre de services, de même que chaque annexe, portera l'adresse complète, au haut à gauche, la signature doit être lisible. Les militaires indiqueront aussi leur adresse civile. Un prénom, au moins, sera écrit en entier; c'est l'adresse particulièrement aux candidats, pour éviter des erreurs.

Les copies de diplômes et attestations, la mention de travaux élaborés, d'articles publiés, etc., la désignation des cours supérieurs suivis et de la littérature professionnelle étudiée, donnent souvent plus de poids à l'offre que les certificats eux-mêmes.

Le postulant ne doit pas oublier que, même dans notre siècle de machinisme, la présence est donnée presque toujours à la suite d'une offre soigneusement reliée à la main. Il est vrai que l'emploi de la machine à écrire confère l'avantage de rendre une disposition plus claire, plus facile à lire et par là-même plus efficace. En général, nous recommandons d'écrire uniquement la lettre d'offre à la main et les annexes à la machine. Si l'offre est écrite entièrement à la machine, il est indispensable de joindre un échantillon de l'écriture, car l'employeur recourt très souvent à l'analyse graphologique.

Le montant du salaire est basé sur les connaissances, l'âge, les capacités, l'importance et la responsabilité du poste disponible, les conditions locales, etc. Il est indiqué d'écrire dans certains cas: «La question de la rémunération sera discutée lors de la présentation». Par contre, on mentionnera le salaire chaque fois que cela est exigé. Les postulants vraiment capables ne devraient pas fixer leurs prétentions trop bas.

B. Présentation.

1. La présentation laisse à désirer.
2. Le format A4 n'est pas utilisé.
3. On a utilisé un papier de mauvaise qualité.
4. L'offre de service trop grande ou trop froissée.
5. Les pages dactyle mal alignées.
6. On ne joint souvent rien.
7. Les offres sont trop exagérées dans ce qui concerne les prétentions.
8. La présentation est négligée.
9. La candidature est incomplète.

SSPC No 20396 - 5900 - 1146

10. L'offre de services contient des certificats, ainsi que d'autres documents originaux.

11. Trop de références sont indiquées!

La première impression reste. Soignons donc la présentation de notre offre.

Il est indispensable de nettoyer les caractères de la machine à écrire avant de taper. On n'emploiera jamais de ruban gras ou peu copieux.

Adopter le format A4, 210 x 297 mm. Les autres formats créent une impression de désordre.

Nous recommandons d'adopter un papier blanc, pour la lettre d'offre et pour les annexes. Une bonne qualité coûte un peu plus cher, mais fait une meilleure impression. Si l'on adopte pour les annexes un papier de couleur, on verra à choisir une teinte discrète.

On ne devrait piler les formulaires qu'une fois. Une présentation pompeuse, extravagante fait penser à un candidat extravagant au gaspiller. Dans la règle, on renoncera à l'usage de décorations, cartouches, couronnes, agrafes, etc., qui occasionnent un travail supplémentaire. Par contre, agrafons tous les feuillets au moyen de simples agrafes ou d'une machine à agrafes. Joignons une enveloppe proportionnée au dossier. L'envoi d'échantillons de travaux ne doit intervenir que dans des limites raisonnables.

La candidature doit avoir un caractère personnel. On évitera d'employer des copies de certificats et curriculum vitae imprimés qui sentent la fabrication en série et coûtent cher; il en est de même pour le papier à lettres avec en-tête. Par contre, les annexes peuvent être tirées au duplicateur. Lorsqu'il s'agit de copies importantes, il est bon de revoir la rédaction du curriculum vitae en y apportant les modifications nécessaires, car certaines indications qui complèteraient utilement une candidature peuvent, dans un autre cas, avoir moins d'importance. Si nous faisons multiplier les annexes, indiquons en au bureau l'arrangement désiré. On augmentera la portée des mots importants en les soulignant ou en espaçant les lettres. Le porteur de plusieurs certificats ne copiera pas chacun d'eux séparément sur une feuille, mais les groupera sur quelques pages au maximum. En plus de la durée et de la nature de l'engagement, il suffit aussi de citer les phrases les plus marquantes. On séparera chaque certificat d'un trait horizontal.

Des documents originaux ne doivent jamais être joints à la candidature. Les copies suffisent; les légitimations sont utiles. On n'envoiera les originaux que sur demande expresse de l'employeur, dans jamais sous chiffre. De tels documents peuvent se perdre; ils sont difficilement remplaçables. Par contre, on n'oubliera pas de les reprendre avec soi le jour de la présentation.

CERTIFICAT DE TRAVAIL IDENTITE DU TITULAIRE

N° de la carte d'identité :
LEU Frédéric 39 - CS - 57092
Né le 5 Octobre 1905 à BERNE
demeurant, 1, Rue Léon Delhomme
Nationalité : Suisse
Profession : sous chef comptable
est employé dans notre Société depuis
le 22 Mai 1934

Paris le 22/12/44
Le titulaire,
Délivré sous la responsabilité de :
Le Président-Directeur Général

Représentant de commerce à
Bruxelles, puis à Marseille et
Paris pour le compte de la
société familiale Leu & Aebi
(1924-1934)

Comptable à partir de 1934 à la mort
de son père et à la liquidation de
l'entreprise familiale. Il s'installe
alors définitivement en France et
épouse ma grand-mère !

No 120.040
N°

Signature du porteur
Handteeken des dragers

Nom *Leu*
Naam

Prénoms *Fridy*
Voornamen

Etat civil *C.*
Burgerstand

Nationalité *Suisse*
Nationaliteit

né à *Berne (Suisse)*
geboren te

le *5-10-1905*
den

Profession *employé de commerce*
Beruf

Residence précédente *Berne*
Voorg. verblijf

Seconde résidence
Tweede verblijf

Inscrit Vol. *1920* Fol. *469*
Ingeschreven Boek Blad

Rue *Ribaucourt n° 46*
Straat

le *9-4-1925*
den

Molenbeek-St-Jean, le *10-4-1925*
St-Jans-Molenbeek, den

L'Officier de l'Etat civil (ou son délégué):
De Ambtenaar van den Burgerstand (of zijn afgevaardigde).

Vol. fol. *157*
Boek Bladz.

Date *10.5.1925*
Datum

RUE *Wan Henselweg*
No *157*
Boek Bladz.

DEMEURES SUCCESSIVES A MOLENBEEK-SAINT-JEAN
ACHTEREN VOLGENDE WOONINGEN IN SINT-JANS-MOLENBEEK

our suite au verso
(Zie keerzijde)

REGISTRATION CERTIFICATE No. *384495*

ISSUED AT *Bar Street WC*

ON *3rd May 1929*

NAME (Surname first in Roman Capitals) *LEU Fridy*

ALIAS *F.*

Left Thumb Print
(if unable to sign name
in English Characters)

ALIENS
REGISTRATION
OFFICE
3/5/29

Address of Residence *105 E. Bingham Rd,
Harrington*

Arrived in United Kingdom on *2/5/1929*

Address of last Residence outside U.K. *33 rue Brochant, Paris*

Government Service *Swiss Army
60 days in 1924*

Passport or other papers as to Nationality and Identity.
*Swiss PM - XXVIII 6585
issued at Berne 1/5/1924
prolonged at Paris 26/2/29*

Ren. Fritz
von Abaltstetten
geboren den 5. Oktober 1905.
eingetreten den 26. April in Klasse Vd

Etudiant à la Swiss Mercantile
Society of London pour
perfectionner son anglais, 1929



Auslandschweizer-Organisation
Organisation des Suisses de l'étranger
Organizzazione degli Svizzeri all'estero
Organisaziun dals Svizzers a l'ester

Alpenstrasse 26
CH-3006 Bern

Youth Parliament
Swiss Abroad
(YPSA)

Groupe fermé

À propos

Discussion

Membres

Évènements

Photos

Fichiers

Chercher dans groupe



Membre

Notifications

Partager

Plus

The purpose of the Youth Parliament for the Swiss Abroad (YPSA) is to create a community for all Young Swiss People, aged 15 to 35, living abroad or who lived abroad for 10 years. This association wants to give everyone the possibility to exchange information, share experiences and opinions. Completely managed by young people, but in very close contact with ASO (Organisation of the Swiss Abroad), this platform wants to raise awareness on the needs of Young Swiss leaving abroad, promote activities and organise reunions.

Executive board members:

Edoardo Trebbi, Italy (President)

Guido D'Auria, Italy/Switzerland

Laura Derrer, Chile

Francisca Espinoza, Chile

Marie Lingl, France

Jacqueline Siffer, USA

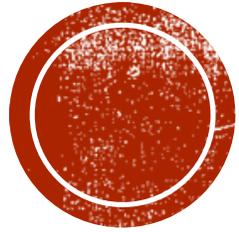


SwissCommunity.org

La plate-forme des Suisses de l'étranger

Source: <https://www.facebook.com/groups/YouthParliamentSwissAbroad/about/>





LA SUISSE AILLEURS : QUELLES ATTENTES?

DIE SCHWEIZ ANDERSWO: WELCHE ERWARTUNGEN?



#weareswissabroad



These are the finalist of the photography challenge 2018: How do you relate with Switzerland from your home country.

Now it's your turn: Vote for your favorite. Please make sure to vote only for one person. The vote finishes on the 20th of October.



Article 40 de la Constitution révisée de 1999

Art. 40 der revidierten Verfassung (1999)

- 1 La Confédération contribue à renforcer les liens qui unissent les Suisses et les Suissesses de l'étranger entre eux et à la Suisse. Elle peut soutenir les organisations qui poursuivent cet objectif.
- 2 Elle légifère sur les droits et les devoirs des Suisses et des Suissesses de l'étranger, notamment sur l'exercice des droits politiques au niveau fédéral, l'accomplissement du service militaire et du service de remplacement, l'assistance des personnes dans le besoin et les assurances sociale

1 Der Bund fördert die Beziehungen der Auslandschweizerinnen und Auslandschweizer untereinander und zur Schweiz. Er kann Organisationen unterstützen, die dieses Ziel verfolgen.

2 Er erlässt Vorschriften über die Rechte und Pflichten der Auslandschweizerinnen und Auslandschweizer, namentlich in Bezug auf die Ausübung der politischen Rechte im Bund, die Erfüllung der Pflicht, Militär- oder Ersatzdienst zu leisten, die Unterstützung sowie die Sozialversicherungen.



Pétition en ligne e-voting



Signez la pétition en ligne «Le vote électronique pour tous les Suisses de l'étranger» sur www.evoting2021.ch.



E-voting



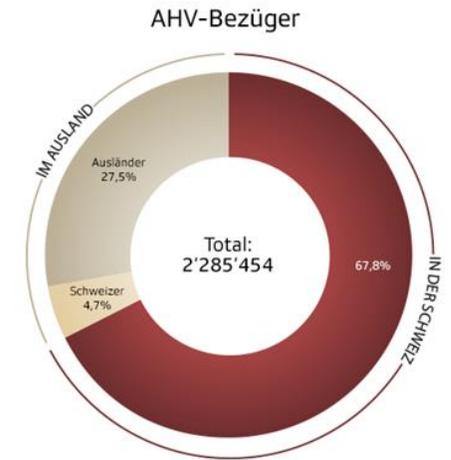
La bancarisation en Suisse des Suisses de l'étranger
Die Bankarisierung der Auslandschweizer in der Schweiz

Heikle Themen A l'ordre du jour ...

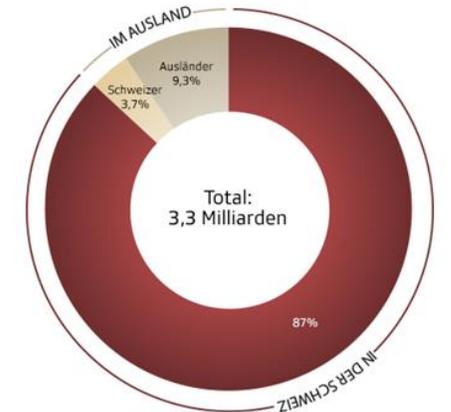


AHV-Altesrenten im Ausland

Quelle/ Source :
[://www.swissinfo.ch/ger/sparen-bei-den-rentnern_ahv-schmarotzer-im-ausland-im-visier/43282864](http://www.swissinfo.ch/ger/sparen-bei-den-rentnern_ahv-schmarotzer-im-ausland-im-visier/43282864)



Summe der AHV-Altesrenten in Schweizer Franken



Monatsdurchschnitt in Schweizer Franken

